



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO U-001-06

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 17 août 2022, le Règlement numéro U-001-06, intitulé « Règlement numéro U-001-06 modifiant le Règlement de permis et certificats numéro u-001 et ses amendements afin de corriger les autorisations requises pour les bâtiments secondaires et les travaux de déblai et de remblai ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il est entré en vigueur le 3 août 2023.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 3 août 2023

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE